

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont r c us à Cahors au bureau du Journal rue de a Mairie, 6, et se paient d'avance.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 : Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 26 Octobre 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Oct 24, 25, 26.

BULLETIN.

Les événements qui viennent de se passer ont fait ressortir un des côtés les plus remarquables de notre organisation militaire et maritime.

Un corps d'armée composé de troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de détachements du génie, a pu être formé et prêt à s'embarquer en trois jours, sans causer aucune perturbation intérieure, et toutes les dispositions nécessaires à l'exécution des ordres partis de Paris ont été prises avec une régularité et une activité dont rien ne peut donner l'idée.

L'armement des transports destinés à recevoir les troupes s'est fait d'une manière aussi remarquable, et deux escadres cuirassées étaient prêtes à prendre la mer pour le cas où les événements l'auraient exigé.

La reconstitution du ministère italien sous la présidence du général Cialdini, n'est point encore terminée. Mais tout donne à croire que ce dernier réussira promptement à mener à bien la mission patriotique qui lui a été confiée.

ficale, où les bandes d'invasisseurs commandées par son fils Menotti continuent à se faire battre par les troupes papales. Il y a lieu de croire que, mieux avisée que l'administration précédente, celle qui va prendre en main les affaires de l'Italie ne laissera plus échapper le célèbre agitateur et le protégera lui-même contre les dangers de sa situation désormais impossible.

Dans l'intérieur des Etats pontificaux, la situation ne s'est pas moins améliorée. Le comité insurrectionnel de Florence a bien publié un bulletin d'après lequel la légion romaine s'étant jointe à Neusti, le 19, ainsi qu'un magnifique bataillon de volontaires lombards, les dispositions seraient prises pour engager l'action sous les murs de Rome, mise en demeure de répondre à l'appel du peuple italien.

On lira plus loin de plus amples détails sur les affaires d'Italie.

On mande de Berlin, 23 octobre, qu'une note prussienne a été envoyée aux Etats du Sud, déclarant que le Zollverein sera dénoncé immédiatement dans le cas où les traités d'alliance de ces Etats avec la Prusse seraient rompus.

La chambre des députés de Munich s'est prononcée à une très grande majorité pour la continuation de l'union douanière et commerciale.

Quant aux affaires de Crète, la lutte continue, malgré les concessions proposées par le gouvernement ottoman. Une proclamation du grand Vizir assigne un délai de quinze jour à l'élection des représentants du pays.

On écrit de Londres que la suspension des paiements de la banque royale de Liverpool a produit un grand émoi dans les cercles financiers. La valeur du coton a tellement diminué que les ruines sont nombreuses.

Deux dépêches de Nancy constatent l'enthousiasme avec lequel l'Empereur d'Autriche a été accueilli par la population. S. Majesté François-

Joseph trouve à Paris le même accueil empressé.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU

Florence, 25 octobre.

L'état de siège a été proclamé à Civita-Vecchia. Un mouvement insurrectionnel a eu lieu le 23 à Rome.

Dépêches télégraphiques

On écrit de Florence 23 octobre : « Le général Cialdini a peine arrivé à Boulogne en a été rappelé en toute hâte; on le charge de composer un nouveau cabinet. L'opinion publique paraît disposée à tout plutôt qu'à subir une seconde occupation de la moindre parcelle de territoire italien par une armée étrangère.

On lit dans le journal de l'Italie du 22 : « On annonçait dans la journée qu'une démonstration devait avoir lieu ce soir, devant le ministère de l'intérieur. Cette démonstration s'est produite en effet à 6 heures. Un grand nombre de citoyens partis de la rue Calzaioli, se sont portés aux cris de : Vive le roi ! Vive Garibaldi ! Vive l'Italie ! vers le palais Riccardi, où une députation s'est présentée auprès du président du conseil pour lui manifester la confiance que le pays a en lui et demander que l'Italie repousse toute intervention étrangère.

« Cette réponse a été communiquée à la foule qui stationnait devant le ministère de l'intérieur et accueillie par de chaleureux applaudissements. »

On lit dans la Gazette de Turin : « Tous les officiers de notre armée actuellement en congé, sont rappelés à leurs corps respectifs par ordre du ministre de la guerre. »

Sur plusieurs points de Florence, on a placardé, dans la journée du 22, le manifeste suivant : « Italiens ! — L'Italie va subir une honte immense. Délivrés de l'Autriche, une autre nation menace d'envahir la péninsule : elle combat tous nos droits. Italiens, gardez à vous ! Le gouvernement oublie ses devoirs. Il importe que le pays se sauvegarde lui-même avec l'appui de sa brave armée.

« Vivent l'Italie et Rome capitale ! « Florence 24 octobre 1867. « (signé) : Les patriotes Italiens. »

parfait, l'idée est magnifique ! »

Et M. Audemont poussa un éclat de rire si bruyant et si prolongé que le meunier finit par faire chorus.

« Laissons ces jeunes gens seuls, c'est le parti le plus sage, » lui dit le maire à l'oreille.

Ils sortirent ensemble. M. Valentin riait toujours, ce qui ne prouve point qu'au fond il ne fût très-dépité. Bientôt il donna cours à sa fureur par des imprécations et des menaces.

« Je lui apprendrai bien à obéir, à cette fille rebelle !

— Ne vous tourmentez pas, M. Valentin, interrompit le maire d'un ton jovial ; elle s'appropriera d'elle-même. Quelque langage qu'elle tienne maintenant, le jour du mariage elle dira : Oui. Il ne s'agit que de garder son sang-froid. — Mais, à ce qu'il me semble, Levert n'a pas eu grand succès, ajouta-t-il, voyant le juge de paix sortir de la maison. Eh bien, mon cher ! vous avez eu vite fini.

— Mariette est de mauvaise humeur, répondit le prétendant, qui s'efforça de rire, mais sans pouvoir dissimuler sa fureur secrète. Elle m'a prodigué les injures, et comme j'essayais de la calmer en lui prenant la main, elle s'est dégagee brusquement et a pris la fuite. Et tout cela à cause de ce maudit garçon meunier ! S'il me tombe un jour sous la main !... — Badinage, mon cher, pur badinage ! reprit M. Audemont. Quand même elle aurait joint à ses injures autre chose de plus énergique que les paroles, j'en ferais encore qu'en rien. Nous avons la parole de M. Valentin ; tout le reste n'est que simagrée.

— Je saurai bien lui montrer qui de nous deux est

A Rome, le « comité directeur » a fait circuler en copies autographiées, le bulletin ci-après :

L'arrivée du général Garibaldi sur le continent a modifié les projets déjà en voie d'exécution, tant dans la ville de Rome que dans les mouvements des bandes insurrectionnelles. Cette halte n'est que momentanée elle tend de plus en plus à la réussite d'une œuvre pour laquelle le pays s'est si généreusement passionné.

» En conséquence, nous avons la confiance que l'on ne tardera pas beaucoup à voir les effets d'une situation qui, relativement à l'action populaire à Rome, ne doit jeter aucune inquiétude dans l'esprit des Italiens. Que la nation ne se décourage pas, Garibaldi est avec nous. 21 octobre 1867. — Le Comité.

Une dépêche de Florence, en date du 24 au soir, porte que le nouveau ministère n'était pas encore constitué.

Suivant un autre télégramme, il y aurait en, dans la banlieue de Rome, un engagement entre les insurgés et la troupe pontificale. Celle-ci aurait eu l'avantage. D'autre part, on annonce divers mouvements de concentration effectués par les volontaires, et même l'arrivée de Garibaldi au camp de Menotti. On peut difficilement concilier ces nouvelles avec le bruit, rapporté par plusieurs journaux italiens, du retour des bandes insurgées en deça de la frontière romaine.

EVASION DE GARIBALDI.

Nous empruntons au Movimento, de Gènes, les détails suivants sur l'évasion de Garibaldi :

On nous écrit de l'île de la Maddalena, le 15 octobre :

rigoureuse du mot, en véritable état de siège. M. Isola, commandant de toutes les opérations, avait frété une petite goélette très rapide, au prix de 30 à 40 fr. par jour ; il l'avait louée d'un habitant de l'île. En vertu d'un ordre draconien, il était défendu, à partir de trois heures de l'après-midi, à toute embarcation, même à tout bateau-pêcheur appartenant à des particuliers, de quitter l'île, autrement elle devait être conduite à la frégate Principe-Umberto.

Voici maintenant des fragments d'une autre lettre du patriote qui a aidé à délivrer Garibaldi et à l'enlever de Caprera :

De la Maddalena, le...

Depuis six jours, je mène la vie la plus rude, caché dans les buissons, vis-à-vis de Caprera. Je t'écrirai de la maison de M. Collins, où je vais manger et dormir un peu, pour me réchauffer. Je passe le reste de ma journée dans les buissons, avec mon camarade d'expédition, A. V., de la Maddalena.

Nous ajoutons maintenant les détails suivant :

La balancelle à bord de laquelle le général a pu se rendre, est arrivée dans la matinée du 19, dans les eaux de Vada, où elle a passée toute la journée. A six heures du soir, on a débarqué, et après avoir

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 26 octobre 1867.

LA FILLE DU MEUNIER

IMITÉ DU HONGROIS.

DU BARON J. EÖTVÖS

— II (Suite) —

« Pourquoi donc chagrinez-vous mon pauvre ami ? Pourquoi feignez-vous de ne pouvoir le souffrir, mon enfant ?

— Ce n'est pas une feinte ; j'ai toujours eu de l'aversion pour lui ! s'écria-t-elle, et ses yeux se remplirent de larmes de colère à la vue du sourire contraint du juge de paix.

— Dieu ! que vous êtes belle dans votre courroux, ma charmante ! dit le maire, dont la bonne humeur semblait croître avec la colère de Mariette. Il est heureux que je sois marié ; sinon je serais capable de m'éprendre de vous. Et comme elle parle d'un ton sérieux ! On croirait qu'elle déteste mon pauvre ami, tandis que...

La façon dont le maire prenait la chose apaisa la reproduction est interdite.

colère du meunier, qui, sans cela, n'eût pas toléré l'attitude énergique de sa fille. Mais c'était précisément là ce qui faisait le plus de mal à Mariette. Son cœur se serrait douloureusement, sa poitrine semblait prête à se briser, et quand elle portait les yeux autour d'elle, elle n'y trouvait nulle sympathie, ni même une sérieuse résistance qu'elle eût, au moins, pu combattre.

« Comment ne le haïrais-je pas ? dit-elle au comble de l'agitation, en lançant au juge de paix un coup d'œil de mépris : c'est un homme vil, méchant et menteur, car il a sans doute raconté à M. le maire que je l'aime ; et pourtant je lui ai répété dix fois, ici, à cette même place, qu'un autre a mon cœur et la promesse de ma main.

— Je voudrais bien savoir qui, ma foi ! dit le meunier, qui jugeait un plus long silence incompatible avec sa dignité.

— Rien ne s'est fait à votre insu, mon père, répliqua Mariette avec surprise. N'avez-vous pas dit cent fois qu'au retour de Louis de son tour de France, je deviendrais sa femme ?

— Le diable m'emporte si j'ai dit pareille bêtise ! s'écria M. Valentin, se mettant en colère pour dissiper son embarras. Si je l'ai dit, ce n'a pu être qu'en plaisantant. Voyons ; y a-t-il eu demande formelle de la main et fiançailles déclarées ? Non, n'est-ce pas ? Et j'irais te donner à un vagabond, à un va-nu-pieds à qui j'ai laissé faire son apprentissage chez moi par bonté pure !

— Elle veut donc parler du petit Vilmet ? demanda le maire, du fils de ce fou de maître d'école, de ce blondin, de ce gentil ménétrier ? Vraiment, c'est



couru risque de s'égarer dans les marais, on a pu gagner une première localité toscane. De là, en chaise de poste, le général, avec les amis qui l'ont sauvé, a pris le chemin de la frontière romaine. A cette heure, nous espérons qu'il est à la tête des volontaires.

A bord de la balancelle, S. F., 19 octobre.

« Mon cher Barilli, je t'écris en vu de la terre de Toscane. Demain, peut-être, tu recevras le télégramme annonçant *urbi et orbi* l'arrivée inattendue du général Garibaldi à... ; autant dire à...

» L'enlèvement, comme tu le vois, a réussi à merveille, nonobstant la très rigoureuse surveillance des six vapeurs de guerre et des cinq embarcations de ronde chargés de garder l'île à vue.

» Le premier projet s'en est allé en fumée, parce que, dans la nuit de vendredi 11, après huit heures de navigation continue, au moment où je tentais de me rapprocher de l'île, moi et un compagnon d'expédition A. V..., nous avons été arrêtés par les embarcations de garde et pris sérieusement pour des pêcheurs, nous avons été relâchés.

» La deuxième tentative a parfaitement réussi. Le général s'est sauvé de l'île entre le coucher du soleil et le lever de la lune, le mardi 13. Il s'est sauvé seul, sur une très petite barque, de celles dont se servent d'ordinaire les chasseurs des marais, et qui, précisément à cause de son inutilité reconnue dans ces eaux, était complètement dédaignée par les croiseurs.

» Isola avait demandé à Rattazzi l'autorisation d'opérer un débarquement de 300 hommes à Caprera, et d'établir un deuxième cordon autour de la maison, doublant ainsi la croisière de mer.

Florence, 23 octobre.

Un télégramme de Florence nous informe que le général Garibaldi, dont on avait, disaient-ils, perdu la trace, est arrivé hier dans cette ville. Il a fait, en public, un discours de la plus extrême violence contre le gouvernement italien et le gouvernement impérial; enfin il s'est livré contre le pouvoir pontifical aux derniers excès de langage.

Après cette violente manifestation, il a pris publiquement le chemin de fer pour Foligno, où il est descendu sans être aucunement inquiété.

On sait que Foligno est entre Pérouse et Spolète, et, de ce point, il peut facilement rejoindre les bandes commandées par son fils Menotti.

**La délivrance ou la mort.** — Voici la proclamation du général Garibaldi qui paraît, aujourd'hui, dans les journaux de Florence :

Me voici de nouveau avec vous, braves champions de l'honneur italien ! Avec vous, pour remplir mon devoir, pour vous aider dans la plus sainte et la plus glorieuse œuvre de notre résurrection.

L'Italie s'est convaincue qu'elle ne peut pas vivre en esclavage sous le joug de la papauté et de l'holle-néur national, veut sacrifier aux caprices d'un méprisable tyran.

Donc, en avant, et constance surtout ! Je ne vous demande pas courage ni bravoure, je vous connais trop bien. Je vous demande de la constance. Les Américains ont soutenu pendant quatorze ans une lutte glorieuse qui a fait d'eux le plus puissant et le plus libre peuple du monde.

A nous, bien unis, il suffira de peu de mois pour laver l'Italie de la honte qui la souille, avec ou sans la volonté de la tyrannie qui trône au Vatican et de ceux qui la soutiennent. 21 octobre. GARIBALDI.

(*Movimento*, 22 octobre).

On mande de Florence le 21 :

On signe, à Florence, une adresse au roi : en lui rappelant la volonté de la nation touchant la question romaine, on fait des vœux pour que l'honneur de l'Italie ne soit pas à la merci de la volonté étrangère. A Livourne on signe une adresse dans le même sens.

(*Movimento*, 22 octobre).

— Et puis elle perd son aiguillon.

— Et tout cela par amour pour ce fainéant de ménétrier ! Il n'est qu'un mendiant, son père non plus, et pourtant elle l'aime !

— Frime ! véritable frime ! dit le maire d'un ton rassurant.

— N'est-ce pas ? Je le pense aussi, répliqua le meunier. Est-ce notre faute si cette affaire la chagrine tant ?

— Cela n'est fâcheux que pour elle, » fit observer le juge de paix avec une admirable philosophie, tout en remplissant les verres. Buvois à sa santé !

Et ils burent, et ils rirent, et ils se réjouirent bruyamment. C'était malheureux pour Mariette de prendre les choses du côté tragique. Fallait-il pour cela que personne ne fût gai ?

III.

Le meunier, le maire et le juge de paix dormaient encore, et le jour naissait à peine, lorsque Mariette sauta dans sa nacelle et traversa la Mie. C'était une froide matinée d'automne; un brouillard épais s'étendait sur la rivière, et une seule fenêtre du presbytère brillait à travers ce voile. Ce fut vers ce phare que Mariette se dirigea. A qui recourir dans son chagrin, sinon à l'homme qui les avait élevés. Louis et elle ?

Son visage, altéré par une nuit d'insomnie, fit d'abord croire au curé qu'il était arrivé quelque malheur au meunier. Mais, en apprenant le motif de

On mande de Venise le 21 :

Hier soir, au théâtre, il y a eu une imposante démonstration aux cris enthousiastes de : « Vive Rome, capitale de l'Italie ! Vive le Roi et vive Garibaldi ! » On signe une adresse au roi pour la prompt occupation de Rome. (*Movimento* du 22).

Le *Movimento* du 22 ne doute pas que les corps de volontaires réunis dans les Etats pontificaux et à la tête desquels se mettra le général Garibaldi, combattront toute espèce d'expédition française, comme en 1849. L'armée italienne restera-t-elle l'arme au bras sur la frontière laissant égorgés des Italiens, des frères ? Rien n'empêchera le peuple italien d'arborer les couleurs nationales sur le Capitole qui lui appartient.

L'évasion de Garibaldi et son arrivée à Livourne, dont on parle généralement, mettra à une rude épreuve les capacités du cabinet Cialdini. Il faut que Garibaldi soit pris et enfermé, même au risque d'un nouvel Aspromonte. Mais il est douteux que même son grand nom puisse amener un soulèvement de la population des Etats romains. Il leur a envoyé ses furieuses proclamations, et ils sont restés sourds à sa voix. L'histoire d'une marche de Garibaldi, est généralement celle du soulèvement enthousiaste d'une population considérable, c'est le récit d'un triomphe populaire devant lequel l'opposition s'évanouit comme le brouillard devant le soleil. Lorsqu'au lieu de cela, les pauvres chemises rouges ont à combattre, il se trouve tout naturellement qu'ils n'obtiennent pas les mêmes résultats que des soldats plus exercés. Quand Menotti est entré dans les Etats du Pape, la population entière aurait dû se grouper autour de lui. Sur les 10,000 soldats du Pape, ses 6,000 romains auraient dû passer aussitôt aux envahisseurs, et l'insurrection qui aurait réussi dans la cité même aurait dû accueillir les libéraux nationaux aux portes de Rome.

Mais rien de tout cela n'est arrivé. Les troupes du Pape ont été fidèles, la cité sainte est restée tranquille et la population des provinces a été froide à l'égard des envahisseurs. Malgré l'échec de cette tentative révolutionnaire, il n'est pas douteux que Rattazzi n'ait voulu en faire le prétexte d'une occupation militaire, soit-disant pour rétablir l'ordre, et dans le but réel de conquérir Rome, pour le royaume d'Italie. La France, portant la main sur son épée et la tirant déjà à moitié du fourreau, a été obligée de se retirer.

Une fois de plus, le Pape a traversé une crise qui menaçait de mettre fin à sa souveraineté temporelle et il doit encore sa délivrance à l'intervention de l'Empereur des français.

Le soulèvement des Etats romains a été un échec. Personne, pas même le plus ardent partisan de Garibaldi, ne saurait nier le fait. L'armée pontificale a été suffisante pour son œuvre et les insurgés paraissent maintenant complètement défaits. Rome même, est restée tranquille, bien plus, presque indifférente et, sans aucun doute, elle a souhaité en rien donner prétexte à la nouvelle visite d'un général français. On ne peut pas prétendre non plus qu'il ait existé dans le reste de l'Italie, ce sentiment énergique et invincible qui eût pu fournir à un gouvernement des prétextes raisonnables pour aller en avant et, s'il était incapable, de contrôler pour essayer du moins de guider son peuple. Jusqu'ici, il n'y a pas entre les divers pays, dont se compose la Péninsule,

cette visite inattendue, il consola si affectueusement la jeune fille et lui fit la promesse si positive de parler à son père le jour-même, qu'elle se sentit toute rassurée.

« Peut-être tout cela n'est-il qu'une plaisanterie, dit-il; sinon votre père n'aurait pas ri. Et lors même que la démarche serait sérieuse et que M. Valentin n'aurait pas d'objection à faire, croyez-vous donc qu'il voudrait vous rendre malheureuse ? Il ignore sans doute à quel point vous aimez Louis, et il s'imagine que vous pourriez être plus heureuse avec un magistrat qu'avec un simple meunier. Mais quel père serait capable de sacrifier son enfant à un caprice ? »

Ces paroles consolèrent Mariette : elle n'avait encore passé que de si beaux jours ! Elle avait toujours cru si impossible d'être jamais malheureuse ! Elle sécha ses larmes, remercia d'avance le curé de son intervention, et repartit le cœur soulagé. Le brouillard de la Mie se dissipait. La tranquillité parfaite de la maison lui apprit, quand elle rentra, que son absence n'avait pas été remarquée. A peine comprenait-elle pourquoi elle était si inquiète. Son père ne lui avait-il pas dit cent fois qu'il l'aimait comme la prunelle de ses yeux ? Ne faisait-il pas tout pour lui être agréable ? Comment donc voudrait-il son malheur ?

« M le curé a raison, ce n'est qu'un badinage; sans cela, mon père n'aurait pas pu rire en me voyant pleurer. »

Par malheur, le curé comptait beaucoup moins sur le succès de sa médiation qu'il ne le feignait pour tranquilliser Mariette. Il connaissait l'entête-

l'union capable de donner le poids et l'autorité nécessaire à un ministre qui serait tenté de faire une démarche exceptionnelle et hasardeuse. La France a montré qu'elle n'a aucune intention de faire bon marché de la convention sans d'autres motifs que ceux que cette crise lui a montrés. Napoléon III a exactement posé l'importance de ce mouvement en Italie et il s'est assurément tiré avec plus de succès qu'on ne s'y attendait de la position embarrassante qui le menaçait. Rattazzi a eu le châtiement que sa faute lui a mérité. Comme il intriguait sans cesse, son système à cette fois échoué; à un autre, est confié la tâche de résoudre les difficultés qui n'ont fait que s'accroître par les fautes de son prédécesseur. Le général Cialdini a été appelé par le roi à former un cabinet qui, d'un bras fort et avec une ferme volonté, devra rendre au pays la tranquillité si nécessaire pour son existence.

Le gouvernement a officiellement annoncé qu'il est en mesure d'en finir avec les bandes garibaldiennes et mazziniennes : c'est à lui de le faire maintenant sans hésiter et sans décliner la responsabilité nécessaire. Rome, tôt ou tard sera italienne, capitale ou non du royaume d'Italie. Mais quand cet événement arrivera nous espérons le voir amené par des moyens autres que ceux qui viennent d'être essayés; qu'il ne soit pas la conséquence d'une politique ayant foi secrètement dans des instruments qu'il prétend condamner et combattre et cherchant à éluder des engagements solennels pour obtenir par la fraude ce qu'il n'ose pas revendiquer ouvertement. (*Morning-Post* du 23).

Nous lisons dans l'*Etendard* du 25 octobre : « A l'heure où nous mettons sous presse, aucune nouvelle certaine concernant Garibaldi n'est parvenue à Paris. »

Revue des Journaux

MONITEUR DU SOIR.

Nous lisons dans le bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur du soir* :

« La note publiée au *Moniteur* d'hier, a fait connaître le résultat de l'appel que la France a fait à l'Italie, en réclamant d'elle, l'exécution de la convention du 15 septembre et l'adoption de mesures propres à arrêter les entreprises du parti de la révolution, contre les Etats du Saint-Père. Le gouvernement italien a reconnu la valeur des engagements qu'il a contractés, et a fait connaître sa ferme volonté d'arrêter les bandes garibaldiennes, de s'opposer aux enrôlements et d'établir une surveillance rigoureuse sur la frontière pontificale. M. Rattazzi a donné sa démission, et le général Cialdini, a été chargé par le roi de former un nouveau ministère.

« D'autre part, les envahisseurs qui, en violation de toutes les règles du droit des gens, s'étaient jetés sur le territoire pontifical, ont dû abandonner les positions qu'ils y avaient prises, à la suite d'une série non interrompue de graves échecs, que leur ont infligés les troupes du Saint-Père. »

MONITEUR.

On lit dans le *bulletin du Moniteur* :

« Les dernières nouvelles de Rome, constatent que la tranquillité des Etats du Saint-Siège, n'a pas été troublée depuis la retraite des bandes, qui ont été dispersées par les troupes pontificales à l'affaire de Nerola. »

ment du meunier, entêtement d'autant plus inflexible que M. Valentin avait l'esprit plus étroit. C'était un de ces hommes qui savent par cœur, des années durant, la réponse à faire à certaines questions, et auxquels, par cela même, c'est peine perdue que de parler. L'ambition avait été son unique mobile, le tourment de sa vie, depuis le moment où, garçon meunier, il avait épousé la meunière, une veuve qui aurait pu être sa mère. Et quel est l'argument capable de nous détourner d'une idée fixe ou de nous faire dominer une passion exclusive ?

« Aussi ne parlerai-je point à sa raison, mais à son cœur, se disait le curé; et fût-il l'homme le plus obstiné du monde, il est impossible qu'il sacrifie son enfant à son idée fixe, à sa fatale ambition. »

Cette conviction rassura pleinement le bon curé; en se rendant au moulin, l'après-midi, il n'était préoccupé que d'une seule chose : la façon d'entrer en matière.

Le meunier, le voyant entrer dans la nacelle, vint à sa rencontre jusque sur le rivage, lui demanda, dès qu'il toucha terre, s'il ne savait rien de nouveau; puis, sans attendre la réponse, raconta lui-même l'événement de la veille.

« Eh bien, c'est déjà là une grande affaire, M. Valentin, dit le curé.

— N'est-ce pas ? Qui aurait cru que Mariette allait devenir une dame, la femme d'un magistrat ! Levert ira loin, surtout avec quelques protections.

— Mais qu'en dit Mariette ? demanda le curé de son air le plus candide.

— Mademoiselle, répliqua le meunier d'un ton moqueur, prétend qu'elle ne veut pas du juge de paix.

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Paulin Limayrac :

« Le roi Victor-Emmanuel vient de justifier encore une fois la confiance que son peuple a mise en lui, et de prouver que, souverain libéral, patriote éprouvé, il ne laisse pas humilier le pouvoir dans ses mains.

« Il est regrettable que le ministère n'ait pas été pénétré au même degré de l'imminence du péril et de l'importance du service qu'il était appelé à rendre à l'Italie, dans une des phases les plus difficiles de sa laborieuse transformation. M. Rattazzi a laissé échapper l'occasion d'être un grand ministre.

« La note du *Moniteur*, établit nettement la situation actuelle contre la France et l'Italie. Cette situation, il faut s'en réjouir, est le résultat d'une politique qui a su être aussi conciliante qu'énergique; et qui n'a pas eu besoin de recourir aux moyens extrêmes de la diplomatie; car il n'y a pas eu d'*ultimatum*, comme on l'a dit : on a négocié et on s'est entendu. Le bon sens et le véritable patriotisme l'ont emporté sur l'esprit de vertige et de désordre. »

FRANCE.

Le journal la *France*, applaudit au langage de la feuille officielle :

« La note du *Moniteur*, écrit M. Garcin, en remettant dans son vrai jour la politique française, est précise comme l'attitude qu'elle relève, et décisive comme le résultat qu'elle annonce.

« Ce résultat est immense, et il sera accueilli dans tout le pays avec un sentiment de sincère et patriotique satisfaction.

« Par sa seule autorité morale, par la seule expression d'une volonté qui avait derrière elle tout un peuple pour la soutenir, par le simple et salutaire effet d'une démonstration qui était commencée à peine, le gouvernement de l'Empereur a obtenu ces trois choses : la révolution vaincue, la parole de la France respectée, la sécurité des Etats romains garantie. »

MONDE.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. Coquelle :

« Le combat est maintenant entre Cialdini et Garibaldi. Cela donnera un peu de répit au Souverain-Pontife. On parle de négociations des diverses puissances de l'Europe, pour protéger le Saint-Siège contre les agressions ultérieures. Les révolutionnaires français comptent beaucoup sur la Prusse. Il paraît que M. de Bismark, a dédaigné leurs avances. La coalition italo-prussienne a échoué, au grand désespoir de notre démocratie moderne. Le roi Guillaume a assez d'affaires en Allemagne, pour ne pas désirer qu'elles se compliquent d'un mouvement socialiste. D'ailleurs, il a à ménager quinze millions de catholiques allemands, qui lui sont d'un bien autre appui que les italiens. »

On écrit de Rome, 18 octobre, à la même feuille :

« Trois zouaves sont prisonniers des garibaldiens. On a de leurs nouvelles. Ils sont bien traités et n'ont essuyé aucune avarie. »

OPINION NATIONALE.

Voici un paragraphe d'un article de M. Ad. Guéroult, dans l'*Opinion Nationale* :

« Attendre la mort d'un homme n'est pas une politique, et si le cabinet des Tuileries attend la mort du Pape, rien n'empêche la

— Il me semble, M. Valentin, que le sentiment de votre fille à ce sujet ne doit pas vous être indifférent. »

Tout en causant, on était entré dans la maison. Le curé s'assit d'un air tranquille, malgré sa vive agitation intérieure.

« Il ne manquerait plus que cela ! s'écria le meunier avec colère. J'ordonne, et ma fille doit obéir. Nous verrons bien qui est le maître ici !

— Il n'est pas question d'autorité ni d'obéissance, mais du bonheur de votre enfant unique, » reprit le curé d'un ton calme.

A cette critique de sa résolution, le meunier s'emporta.

« Bonheur de mon enfant ! cria-t-il; de cette enfant que j'ai élevée, qui me doit tout, qui n'a rien à attendre de personne au monde que de moi, de cette enfant dont nul autre que son père n'a que faire de s'inquiéter !

— Vous vous trompez, M. Valentin, dit gravement son interlocuteur; sans parler des relations intimes qui existent entre nous, mon devoir comme curé de la paroisse...

— C'est différent, reprit le meunier radouci. Vous avez droit d'intervenir, M. le curé, si tel est le devoir de votre état. Mais vous n'y gagnerez rien. Je donne à l'église plus qu'aucun autre, mais je veux être maître dans ma maison. Tout le canton me connaît; ma parole est parole d'évangile. J'ai promis ma fille à Levert : elle deviendra la femme de Levert; le monde s'abîmerait que je n'en démordrais pas ! »

(La suite au prochain numéro.)



Cour de Rome, d'attendre la mort de l'Empereur. Quel est celui des deux qui enterrerait l'autre? C'est le secret de la Providence, et la conduite des affaires humaines ne peut reposer sur ces éventualités mystérieuses.

SIÈCLE.

Le *Siècle* fait observer, que le général Cialdini semble moins pressé de trouver des ministres que d'obtenir du gouvernement français une Lase acceptable, comme point de départ, d'une solution de la question romaine: « Nous souhaitons pour l'intérêt de la France, de l'Italie et de Rome, ajoute M. Ténot, que le général Cialdini réussisse mieux dans cet ordre que ne l'a su faire M. Rattazzi. »

Pour extrait : A. Layton.

### Nouvelles du jour

#### L'EMPEREUR D'AUTRICHE

A PARIS.

L'Empereur d'Autriche, accompagné de ses deux frères, Charles-Louis et Louis-Victor, est arrivé le 23 à Paris. S. M. Napoléon III est allé recevoir ses augustes hôtes à la gare de l'Est où se trouvaient les ministres et les hauts dignitaires de l'Etat, ainsi qu'un grand nombre de personnes appartenant à l'aristocratie française et autrichienne.

Le cortège a quitté vers 3 heures la gare de l'Est et s'est dirigé par les boulevards, la rue Royale et les Champs-Élysées, au palais de l'Élysée, destiné à la résidence de l'Empereur et de ses frères. La foule était immense sur le parcours; elle a donné des marques de sympathie au Souverain constitutionnel et libéral qui vient visiter Paris et la France. Tout le monde a remarqué l'air affable et cordial de S. M. François-Joseph.

S. M. l'Impératrice, entourée de toute la cour, a reçu S. M. l'empereur d'Autriche et les archiducs, ses frères, au palais de l'Élysée.

— L'empereur François-Joseph a fait hier sa première visite à l'Exposition universelle.

— L'empereur a passé vendredi 25 octobre, à deux heures, sur le terrain des courses du bois de Boulogne, une grande revue des troupes de la garde impériale et du 1<sup>er</sup> corps d'armée, en l'honneur de S. M. l'empereur d'Autriche.

— Les préparatifs de la fête qui doit être donnée par la ville de Paris à l'empereur d'Autriche et aux archiducs se poursuivent très activement.

Les décorations intérieures seront probablement terminées après-demain.

Le jour de cette fête n'est pas encore fixé; l'empereur d'Autriche le désignera, dit-on, lui-même.

— Le *Progrès de l'Oise* annonce qu'il y aura classe à courir à Compiègne en l'honneur de l'empereur d'Autriche.

La vénerie a reçu des ordres, mais le jour n'est pas encore fixé.

— On dit que, dans le conseil des ministres tenu ce matin, plusieurs réformes libérales ont été mises en délibération sur la proposition de l'Empereur.

— La souscription garibaldiennne, ouverte par le *Courrier Français*, vient d'être interdite par l'autorité.

A propos de cette souscription, M. Robert Michell écrivait, hier, dans l'*Étendard*:

« Je viens de parcourir la cinquième liste du *Courrier français* et j'en ai encore le frisson; on y rencontre les noms *Couteau, Desesperat, Al. Jacla (Al. est-il mis là pour Alphonse ou pour alea?) Durassier, Braconnat, Dard, Raclat, Sanguinetti, Escoffion, etc.*, etc.

« Le plus sinistre de tous est le nommé X... Effroyable inconnu, qui ressemble à un instrument de torture du moyen-âge!

L'œil se repose avec plaisir sur M. Mauduit, qui, pour ses quarante sous, livre au public son nom, le nom de la maison de commerce qu'il représente, son adresse, et, je crois aussi, le tarif de ses marchandises.

Trois lignes qui, en temps ordinaire, lui coûteraient quinze francs; mais en temps de crise! Et l'on dit que les révolutions nuisent au commerce! »

— L'Empereur d'Autriche, à la station d'Oos (grand duché de Bade), a trouvé le roi Guillaume de Prusse, venu pour le complimenter. L'entrevue des deux souverains n'a pas duré plus de dix minutes.

— On remarque en ce moment le passage à Toulon de nombreux détachements de cavaliers de divers corps, et surtout de la garde impériale qui vont en remonte en Algérie.

— Le grand dîner offert à la commission impériale par les commissaires étrangers près

l'Exposition universelle, est fixé au 26 octobre, et aura lieu, ainsi que nous l'avons dit, au grand hôtel du Louvre. M. Rouher, ministre d'Etat, est au nombre des invités.

Pour extrait : A. Layton.

### Bulletin Vinicole

Nous extrayons du *Moniteur Vinicole*, la correspondance suivante :

**Lesparre (Gironde), 17 octobre.** — La récolte de 1867 est aujourd'hui tout entière dans les celliers. Quand viendra l'heure de l'en faire sortir? C'est ce qu'il est plus difficile que jamais de prévoir.

La disette est grande, générale, et la qualité bonne. La propriété se montrera naturellement exigeante, ses prétentions sont déjà élevées. Sans doute, le commerce se décidera à entamer les affaires, mais il ne le fera pas sans résistance et le plus tard possible, à moins de pression du dehors. Il ne faudrait donc pas s'étonner d'un calme momentané dans les ventes de vins de 1867.

Les 1865 sont très-recherchés; des chais artisans de Saint-Yzans viennent de refuser 550 fr. Les 1866 sont toujours à 300 fr. dans le bas Médoc.

**Pessac (Gironde), 17 octobre.** — La vigne est en bon état, les bois sont bons, la taille sera facile.

Nous avons fait vendange par un temps magnifique; il y a beaucoup de mécontents qui n'ont presque rien, d'autres plus heureux, ont autant de vin que l'an dernier, surtout le propriétaire de vignes jeunes; en général, nous avons une bonne demi-récolte.

La qualité est comparable à celle de 1864 et sera par conséquent bien au-dessus de celle de l'année dernière, surtout par la richesse de sa couleur. La qualité ne peut se préciser que dans quelque temps.

Une ou deux livraisons ont été faites, mais les prix sont tenus secrets à destination d'entrepôt à Bordeaux.

**Rouillac (Charente), 17 octobre.** — Les vendanges sont terminées dans le canton. La température a été favorable dans les premiers jours d'octobre, mais du 8 au 12, nous avons eu des gelées qui ont inquiété les retardataires et maltraité les jeunes tiges qui étaient sorties depuis les gelées de mai.

Je ne m'étais pas trompé dans mes précédents bulletins et évaluant la récolte de cette année à la moitié de l'année dernière; quelques propriétaires en ont fait plus, d'autres moins que la moitié, ce qui réduit l'ensemble de la récolte à l'évaluation que j'en avais faite.

La qualité sera supérieure à 1866, mais elle n'égalera pas celle de 1865.

**Saint-Avertin, près de Tours, 17 octobre.** — Les coteaux du Cher sont en pléines vendanges depuis dix jours; elles se sont faites difficilement à cause des nuits froides occasionnées par des pluies et des gelées précoces, et elles ont été terminées le 15 octobre. On croit que le couvage pourra durer de dix à quatorze jours, car la température est froide et pluvieuse; néanmoins la récolte de 1867, malgré un peu de veuler, sera bien supérieure à 1866, par la couleur et par l'alcool. Les prix et la qualité ne seront bien fixés qu'après le tirage des cuves. En moyenne, le 1<sup>er</sup> arrondissement d'Indre-et-Loire atteindra, avec beaucoup de peine, une demi-récolte, c'est-à-dire de 16 à 20 hectolitres à l'hectare.

Dans cette partie du département placé sur le Cher, six communes, Saint-Avertin, Chambray, Joué, Ballan, Sarounières, Nillaudry, dans les bonnes années, font des vins de bouteille excellents et à très-bas prix, à 30 centimes le litre, et qui avec des soins peu dispendieux obtiennent une conservation de dix années au moins.

### Chronique locale.

Nous offrons à nos abonnés, avec le n<sup>o</sup> de ce jour, une belle gravure présentant l'aspect général de l'Exposition universelle.

#### CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
31	Jeucl.	S. Queintin.	Gramat.
1	Vendr.	LA TOUSSAINT.	
2	Samed.	C. d. t. l. Morts	Rouquayroux Gourdon, Martel.
3	P. Q.		le 5, à 6 h. 27 m. du soir.
4	P. L.		le 13, à 1 h. 33 m. du soir.
5	D. Q.		le 20, à 9 h. 26 m. du matin.
6	N. L.		le 27, à 1 h. 12 m. du soir.

### Dernières Nouvelles.

#### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, 26 octobre 1867.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du Lot. (Moniteur)

En présence des tentatives nouvelles, faites par les bandes révolutionnaires, pour envahir les Etats Pontificaux, l'Empereur a révoqué les ordres qu'il avait donnés de suspendre l'embarquement des troupes réunies à Toulon.

Par arrêté du 17 octobre 1867, M. Cavalie (Louis), a été nommé maire de la commune de Montamel, en remplacement de M. Pradaud, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral du 17 octobre 1867, M. Fabre (Jean), a été nommé maire de la commune de Concorès, en remplacement de M. Lacombe, démissionnaire.

Nous extrayons du Recueil des actes administratifs de la Préfecture, 33, la lettre suivante :

Le Préfet croit devoir rappeler à MM. les Maires qu'aux termes de l'article 15 de la loi du 5 mai 1855, les conseils municipaux doivent s'assembler, en session ordinaire, au commencement du mois de novembre, et que, d'après les dispositions de l'article 16, les convocations doivent être faites trois jours, au moins, avant celui de la réunion, par écrit et individuellement. — Il serait à désirer que l'ouverture de la session pût avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 5 novembre dans toutes les communes.

Dans le cas où il y aurait lieu de voter des impositions extraordinaires, MM. les Maires appelleront à la réunion les plus forts contribuables et prendront les précautions nécessaires pour que ces contribuables assistent à la séance en nombre égal à celui des conseillers municipaux en exercice.

Pendant la durée de la session, les conseils municipaux pourront s'occuper de tous les objets intéressant les communes et rentrant dans les attributions municipales.

A Cahors, le 15 octobre 1867.

Le Préfet du Lot, — CH. DE PEBEYRE.

Nous lisons dans le *Journal de l'Aube* :

Voici dans leur ordre de classement, les départements où le réseau de grande vicinalité est le plus avancé : Orne, Lot, Somme, Nord, Côte-d'Or, Cher, Aube.

Nous avons pensé que nos lecteurs verraient avec plaisir que notre département occupe le second rang dans cette nomenclature.

La rentrée de la Cour impériale et du Tribunal civil d'Agen aura lieu le lundi 4 novembre prochain.

La mercuriale d'usage sera prononcée par M. Frézouls, substitut de M. le Procureur général.

On nous écrit de Rodez :

Le 24 octobre ont eu lieu, à l'église Cathédrale de Rodez, les obsèques de M<sup>me</sup> Pichard, suivies de quelques jours sa sœur dans la tombe. Un nombreux cortège, en tête duquel on remarquait M. le Proviseur du Lycée et M. le Maire, s'était rendu avec empressement à cette triste cérémonie, afin de témoigner de ses sympathies pour l'honorable Inspecteur d'académie, douloureusement éprouvé par ce double deuil. — Cette nouvelle affligera les nombreux amis que M. et M<sup>me</sup> Pichard comptaient dans le département du Lot.

La statue de Jasmin est arrivée à Agen. Elle va être provisoirement posée dans une des dépendances du Théâtre. L'inauguration aura lieu, dit-on, vers le mois de mai.

On nous écrit de Cajarc :

Le 19 octobre courant, vers 6 heures du matin, les nommés Jean Lafon, âgé de 28 ans, Pierre Bos, âgé de 27 ans, et Jean Gach, âgé de 24 ans, tous trois cultivateurs à Seuzac, commune de Larnagol, canton de Cajarc, voulant aller travailler dans un champ, situé sur les bords du Lot, sur la rive opposée, prirent une grande barque servant au passage de Seuzac, et un petit bateau y attendant. Arrivés au milieu de la rivière, Lafon et Bos entrèrent dans le petit bateau pour arriver plus rapidement à terre; mais à peine furent-ils détachés de la barque, que le courant les entraîna vers la chaussée; le bateau fut englouti dans les flots avec ceux qui le montaient. La barque où Gach, se trouvait seul franchit aussi la chaussée, mais elle surnagea, et ce dernier put facilement atteindre le bord. Bos et Lafon n'ont pu être sauvés.

On nous écrit de St-Germain :

Monsieur le Rédacteur.

Dans le numéro du *Journal du Lot* du 9

octobre, j'ai lu le compte rendu d'un accident qui s'était produit à St-Germain, et dont une jeune fille avait failli être victime. Ce récit, très inexact d'ailleurs, paraissait pourtant être l'œuvre d'un homme quelque peu médecin. J'y ai lu entr'autres phrases: « Si nous avions été présent, nous aurions employé deux moyens efficaces pour aider et activer la calorification. » — Que toutes les personnes chez qui cette phrase pourrait faire naître la sollicitude se rassurent complètement. Les soins les plus circonstanciés, les moyens les plus appropriés ont été prodigués par moi, à cette jeune fille, et la chaleur est revenue avec une rapidité inespérée. Il serait donc difficile de trouver dans cette correspondance autre chose que ce que bon nombre de personnes compétentes y trouvent avec moi : Beaucoup de fatuité, un peu de jalousie, pas assez d'éducation.

Tout le monde comprendra cette courte mais nécessaire réponse.

Agréés, etc. Bouyé, docteur en médecine.

#### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

22 octobre Fourastier (Marie), faub. St-Georges.

Décès.

24 — Batorski (Jean-Antoine-Etienne), 15 m. rue Impériale.

24 — Enfant du sexe masculin, né-mort de la nommée Marie Lacroix.

25 — Calvet (Jean), cultivateur, 74 ans, rue St-Barthélémy.

Pour la chronique locale : A. Layton

### Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :

Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

### Variétés

Un Congrès médical international s'est tenu à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Bouillaud. Ouvert le 16 août, il a été terminé le 28 du même mois, après avoir réuni les sommités médicales de l'Europe et quelques célébrités des Etats-Unis.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici, un exposé particulier des différentes questions de médecine et de chirurgie, qui ont occupé les longues séances du Congrès médical. Il est, toutefois, une découverte dont la révélation s'est faite devant cette assemblée, et qui nous paraît si originale, si piquante, que nous ne pouvons résister au désir d'en donner ici l'exposé.

Il s'agit d'une méthode qui permettrait de soumettre à notre inspection, de dévoiler à nos yeux, ce qui se passe à l'intérieur des cavités de notre corps; qui ferait pénétrer la vue à l'intérieur de nos viscères les plus profonds, tels que l'estomac ou les intestins. M. le docteur Milliot, médecin français, établi à Kiew (Prusse), a soumis à l'examen de ses confrères, dans une séance du Congrès médical, un instrument nouveau qui permet d'atteindre un résultat aussi extraordinaire.

Ce n'est pas du premier coup; ce n'est pas d'emblée, pour ainsi dire, qu'a pu venir l'idée hardie de rendre visibles, pour nous, les organes internes que la nature semble avoir voulu dérober à jamais, au regard humain. Quelques méthodes particulières, déjà acquises à la science, et dont la pratique s'est emparée, ont aplani la voie à cette tentative.

Tout le monde connaît l'*ophthalmoscope*, précieuse invention du physicien allemand, Heilmotz. Il est peu d'oculistes qui ne mettent en œuvre aujourd'hui cet instrument, qui permet de faire pénétrer la lumière à l'intérieur de tout œil malade, et d'éclairer suffisamment sa surface interne, pour que le médecin puisse voir, sans la moindre difficulté, les parties les plus profondes de cet organe.

Le *laryngoscope*, autre invention d'un médecin allemand, M. Czernaek, qui permet de voir, non-seulement l'arrière-gorge, mais encore les cavités du larynx et les premiers anneaux de la trachée-artère, est aujourd'hui d'un usage général, tant dans nos hôpitaux que dans la pratique civile. On sait avec quelle facilité les médecins ou chirurgiens, qui s'occupent du traitement des voies respiratoires, manient le *laryngoscope*, et les services précieux que cet instrument rend tous les jours à leur diagnostic.

A ces appareils nouveaux, d'origine étrangère, qui servent à nous dévoiler l'intérieur des cavités interdites d'ordinaire à notre investigation, il est juste d'ajouter un instrument dû à un chirurgien français, M. Désormeaux. L'Académie des sciences a décerné récemment à l'*urétroscope*, du docteur Désormeaux, une distinction spéciale, qui prouve tout l'intérêt qu'elle porte à cette découverte.

Disons enfin, que l'oreille interne, grâce à un instrument analogue à l'*urétroscope* de M. Désormeaux, a pu être illuminée assez profondément pour laisser apparaître quelques-uns de ses replis les plus cachés.

Mais la science ne s'arrête jamais dans sa marche; pour elle, un progrès n'est que le prélude des progrès à venir. On avait réussi à éclairer l'intérieur de l'œil, les cavités du larynx, de l'urètre, de l'oreille, on a voulu aller plus loin et illuminer des organes plus profonds encore. Ainsi est né le *splanchnoscope*, entre les mains de M. Milliot, c'est-à-dire l'instrument destiné à illuminer, de manière à les rendre visibles au dehors, les viscères cachés dans la profondeur de nos tissus, tels que l'estomac et les intestins.



La peau n'est pas absolument opaque, et l'on se demandait si, en éclairant très-vivement l'intérieur d'un viscère de l'abdomen, on ne pourrait parvenir à le rendre visible à l'extérieur, grâce à la transparence de la peau. Il y a dix ans un hygiéniste distingué, M. Fonsagrives, aujourd'hui professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, fit la première expérience dans cette voie, mais sans arriver à rien de positif. Un médecin allemand M. Brük, continua les mêmes recherches.

M. Brük n'alla pas beaucoup plus loin que le professeur de Montpellier; mais l'élan était donné, on avait même baptisé l'instrument destiné à réaliser ces merveilles : on l'avait appelé *splanchnoscope*, c'est-à-dire instrument destiné à laisser voir au-dehors les cavités *splanchniques*.

Dans les sciences, créer un mot nouveau, c'est presque s'engager à réaliser la découverte ainsi dénommée par avance, et cet engagement, M. Milliot, de Kiew, paraît avoir tenu à honneur de l'accomplir. Nous n'osons affirmer que la *splanchnoscopie* soit un art acquis à la pratique médicale; voici pourtant ce qui a été produit par l'inventeur devant le congrès médical.

Lorsqu'il s'agit d'éclairer l'oreille, l'urèthre, etc., l'illumination de ces cavités internes s'obtient en y

faisant pénétrer un de ces tubes de verre, connus sous le nom de *tubes de Geissler*, tenant le vide ou contenant un gaz particulier, tel que l'hydrogène, l'acide carbonique, l'azote, etc., et dans lequel on fait arriver le courant d'une pile voltaïque. L'électricité, se répandant dans le milieu gazeux, y produit une très-vive incandescence. Or, la qualité de la lumière produite dans les tubes de Geissler, c'est d'éclairer sans chauffer ou du moins sans brûler. On comprend donc que les chirurgiens aient pu songer à tirer parti de ce mode d'éclairage, pour illuminer les cavités internes et les rendre visibles au-dehors.

Tel est, nous n'avons pas besoin de le dire, le système auquel a recouru M. Milliot pour produire l'illumination des viscères profonds. Seulement, ce n'est pas précisément un *tube de Geissler* qui est employé par M. Milliot, mais une modification de ce petit appareil, que l'on trouve d'écrit dans les traités spéciaux sous le nom de *tube de Middeldorf*.

Dans une des séances du Congrès médical, M. Milliot a introduit dans l'estomac d'un chien, à l'aide de la sonde *œsophagienne*, un *tube de Middeldorf*. Les fils de l'appareil voltaïque étant mis en rapport avec ce tube placé à l'intérieur de l'estomac, et les lampes de l'amphithéâtre ayant été éteintes, tous les spectateurs ont pu voir parfaitement, et dans tous ses

détails, l'intérieur de l'estomac du chien. La même expérience a été reproduite, et avec autant de succès en opérant sur un chat.

Il nous reste à dire que M. Milliot a fait sur l'homme la même expérience, bien qu'elle n'ait pas été produite en présence du congrès médical. Dans l'estomac d'un homme, M. Milliot a pu introduire un tube de plus d'un mètre de longueur, et il a ainsi rendu parfaitement visible au-dehors, grâce à la transparence de la peau, la membrane interne de ce viscère profond.

Quelle sera la suite de cette intéressante découverte? La pratique est-elle appelée à en tirer quelque résultat? L'introduction de la sonde *œsophagienne* sera-t-elle toujours possible chez l'homme, et surtout chez l'homme malade? La chaleur de l'étincelle électrique portée au sein des organes n'occasionnera-t-elle pas plus de mal que ne ferait du bien le diagnostic ainsi éclairé? Ce sont autant de questions que l'avenir décidera. Dans tous les cas, on pourra dire de ce procédé, selon le proverbe italien, accomodé, à la circonstance : *Si non e buono, e bene trovato.*

LOUIS FIGUIER.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE

et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6<sup>e</sup> édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. e. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'École de Médecine, à Paris.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Par exploit de Bru, huissier, la nommée Marie Parayre, a porté devant le tribunal de Figeac, une demande en séparation de biens contre Sébastien Pégliery son mari.

(Extrait du Mémorial de Figeac, du 3 octobre.)

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;



LUBIN

COIFFEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, A CAHORS,

MAISON CELSE.

Vieil adage applicable à la maison Lubin :

Le ciseau d'Atropos fait frémir la nature, Mais celui de Lubin embellit la figure.

Changement de Magasin pour cause d'agrandissement et d'embellissement. Superbe salon pour la taille des cheveux. (Ne s'oubliez pas, S. V. P., le fait est exact !...)

Avis aux Dames et aux Messieurs :

Voulez-vous être bien coiffés? suavement parfumés? gracieusement cravatés? poussez une pointe chez moi!....

A VENDRE D'OCCASION DEUX PETITES VOITURES

A QUATRE ROUES

dont une essieu à patante, et son harnais, une paire harnais de timons, garniture en cuivre doublé, n'ayant servi que quatre fois ; un Bréake neuf, harnais fins et ordinaires, et tout ce qui concerne la Sellerie et la Carrosserie. S'adresser, Galerie de Fontenille, à Emile Escudé, carrossier.

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCESSEUR

SUR LES FOSSÉS

A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

MARBRERIE ITALIENNE

DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénélon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PHOSPHO-GUANO

GALLET LEFEVRE ET C<sup>e</sup>, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPÔTS DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, MM. Th. Cabanès, à Gourdon ; J. Cangardel fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

LAMPE A GAZ-MILLE

BRULANT SANS LIQUIDE

BREVETÉE S. G. D. G.

PLUS DE TACHE

DE BOUGIE, DE SUIF,

NI D'HUILE.

ÉCLAIRAGE TRÈS BEAU

ET

TRÈS ÉCONOMIQUE

Remplaçant la Bougie, la Chandelle et la Lampe à Huile. Se défier de la contrefaçon. — Exiger la marque de Fabrique.

Se trouvent chez M. DELSOL, Lampiste, place au Bois.

CAFÉ DES GOURMETS

AROME CONCENTRÉ,

ECONOMIE ET FORCE.

— PREMIÈRE MARQUE —

Le seul qui ait obtenu DEUX MÉDAILLES à l'Exposition universelle de Paris, 1867, et la MÉDAILLE D'HONNEUR à l'Exposition universelle de Londres, 1862, pour sa supériorité. Ce délicieux produit n'est pas un café indigène : c'est un choix supérieur des meilleurs Cafés des îles ; il est garanti composé des sortes les plus délicates, et exempt de tout mélange de chicorée. La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864, AVAIT ÉTÉ DE 1,810,230 KILOS, s'est élevée en 1865 à 1,920,600 kil. et en 1866 à plus de : Deux millions cinq cent mille kilos, ce qui représente, à 80 tasses par 1/2 kil. Quatre cent millions de tasses.

Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Café par sa supériorité bien réelle. Le public doit rigoureusement refuser tout produit qui ne porterait par la signature ci-contre :

PRIME DE 40 VOLUMES

Pour un abonnement d'un an au MAGASIN DU FOYER 5<sup>e</sup> année. Le tout : 12 FR. seulement.

Le Magasin du foyer entièrement illustré par G. Staal, rédigé par nos meilleurs écrivains, paraît tous les dimanches, en un numéro grand format de 20 pages et 40 colonnes, avec 3 ou 4 belles Gravures. Il publie Romans, Nouvelles, Voyages, Correspondances, Variétés nombreuses, etc., et sait unir l'intérêt le plus grand à la plus rigoureuse moralité.

Chaque abonnement donne droit aux Quarante volumes de prime, comprenant les ouvrages suivants :

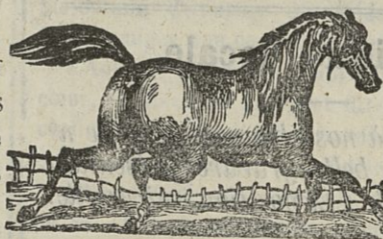
CHATEAUBRIAND : Voyage en Amérique, Génie, Itinéraire. — X. DE MAISTRE : Œuvres complètes. — BOSSUET : Histoire universelle. — FÉNELON : Les Pionniers, le Tueur de Daims. — WISÉMAN : Fabiola. — CAMOËNS : Les Lusitades. — NEWMAN : Callista. — BRESCIANI : Juif de Verone, Lionello. — SWIFT : Voyages de Gulliver. — AUGUSTIN THIERRY : Récits des temps mérovingiens. — SILVIO PELLICO : Mes Prisons. — ROLLIN : Histoire des Carthaginois. — PERRAULT : Contes. — DE FOE : Robinson Crusoé. — B. DE SAINT-PIERRE : Paul et Virginie, etc. — RACINE : Théâtre choisi. — CERVANTES : Don Quichotte. — AUTEURS DIVERS : Prisons sous la Terreur, Conjurations les plus célèbres, Rienzi.

Pour recevoir franco le paquet de volumes à domicile ou au bureau de Messageries, le plus voisin, ajouter 3 FR., c'est-à-dire envoyer 15 FR. au lieu de 12 FR., en mandat, ou timbres-poste. — Le récépissé du mandat sert de reçu. S'adresser directement à M. GUENOT, 44, rue de Babylone, Paris.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAI,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPÔT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 432 pages, orné de figures, l'édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5fr.

Guérison RADICALE DES Hernies

ou DESCENTES. Rendant inutile les bandages et les pessaires, méthode de PIERRE SIMON. 40 ans de succès. Envoi franco de prospectus. S'adresser à MM. BEZOU-SIMON et DESCAMPS-SIMON, bandagistes-herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), élèves, gendres et successeurs de feu Pierre Simon. (Affranchir).

A LOUER

1<sup>o</sup> UN APPARTEMENT

AU 2<sup>o</sup> ETAGE

2<sup>o</sup> UN MAGASIN

rue Fénélon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GULHOU

Médaille d'or. — Prix de 16,000 fr. A Laroche, pour travaux scientifiques

QUINA LAROCHE

SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS

Cet ELIXIR, tonique et reconstituant, convient aux natures délicates ou affaiblies ; il modifie très-vite l'anémie, la chlorose, les gastralgies et les affections fébriles.

Le flacon : 5 fr. — Le demi-flacon : 3 fr. DÉPÔT A PARIS, RUE DROUOT, 15 ; à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

A LOUER

Trois Appartements : Deux de 3 pièces chacun, et un de 6, et un Magasin, rue du Portail-au-Vent.

S'adresser au café Bousquet, à M. Moncoutier qui en est le propriétaire.

Trois mois 16 fr.

LE TEMPS

Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEETZER

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

On demande un Employé connaissant le dessin et le lavis des plans. S'adresser à la Direction des Contributions directes, rue Fénélon.

YEUX

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.

Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature :

Dépôts : à Cahors, ch. VINEL ; à Saint-Céré, LAFON ; à Cahus, CAMBORNAT ; à Puy-Lévy, DELBREL ; à Gourdon, LAFON-BESPIÈRE, etc. ; à Cahors, CASABIAN.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTON